



Membre du Groupe
LA FRANÇAISE AM

Orchidée I Long Short

Concilier performance, décorrélation et faible volatilité

4ème trimestre 2017

Document d'information non contractuel réservé à des investisseurs professionnels au sens du Règlement Général de l'AMF.

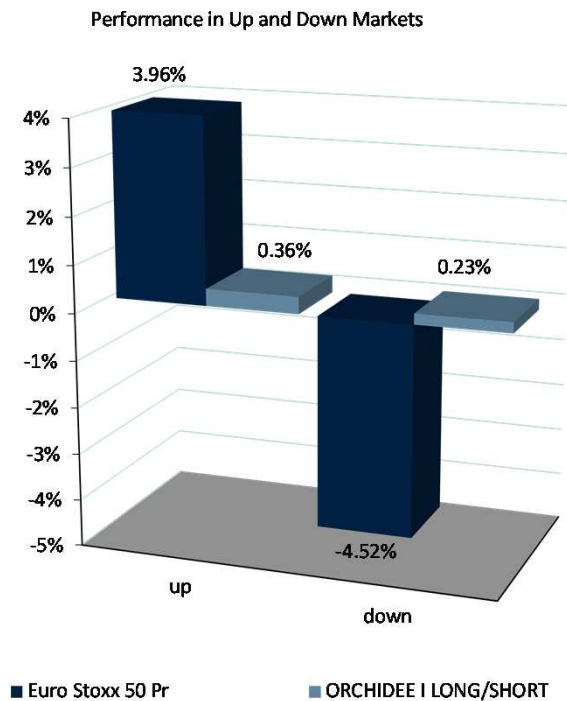
Présentation du fonds Orchidée Long/Short

- FCP Long/Short européen, agréé par l'AMF en mai 2008 et coordonné UCITS IV.
- Il met en œuvre des stratégies quantitatives liquides, à partir d'outils d'aide à la décision propriétaires.
- L'objectif du fonds est de générer une **performance positive, totalement décorrélée** de l'évolution des marchés, avec une **volatilité faible**, de l'ordre de 2 à 3%.
- L'univers d'investissement est concentré sur les valeurs européennes à très large capitalisation.

OPCVM et ETF dans la limite globale de 10% de l'actif du fonds

1.1 Une performance indépendante de la configuration de marché:

Un vrai Long/Short qui dégage de la performance dans les marchés baissiers comme haussiers

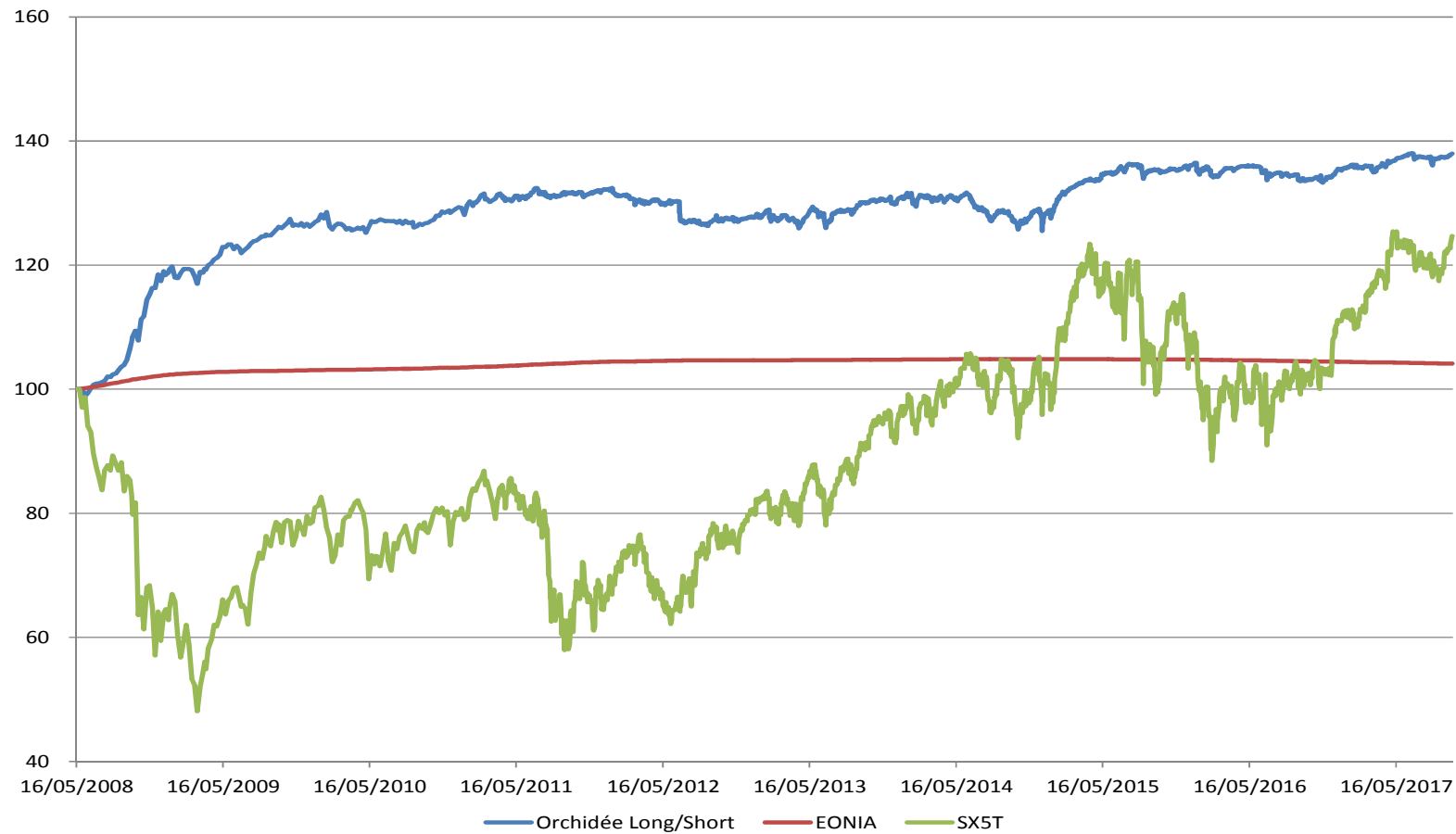


En bleu foncé : performance moyenne mensuelle de l'Eurostoxx 50 pour les mois positifs et les mois négatifs

En bleu clair : performance moyenne mensuelle du fonds Orchidée L/S (mai 2008 à septembre 2017)

1.2 Un fonds décorré de l' Eurostoxx 50

l'indice de corrélation est négatif: - 0.07



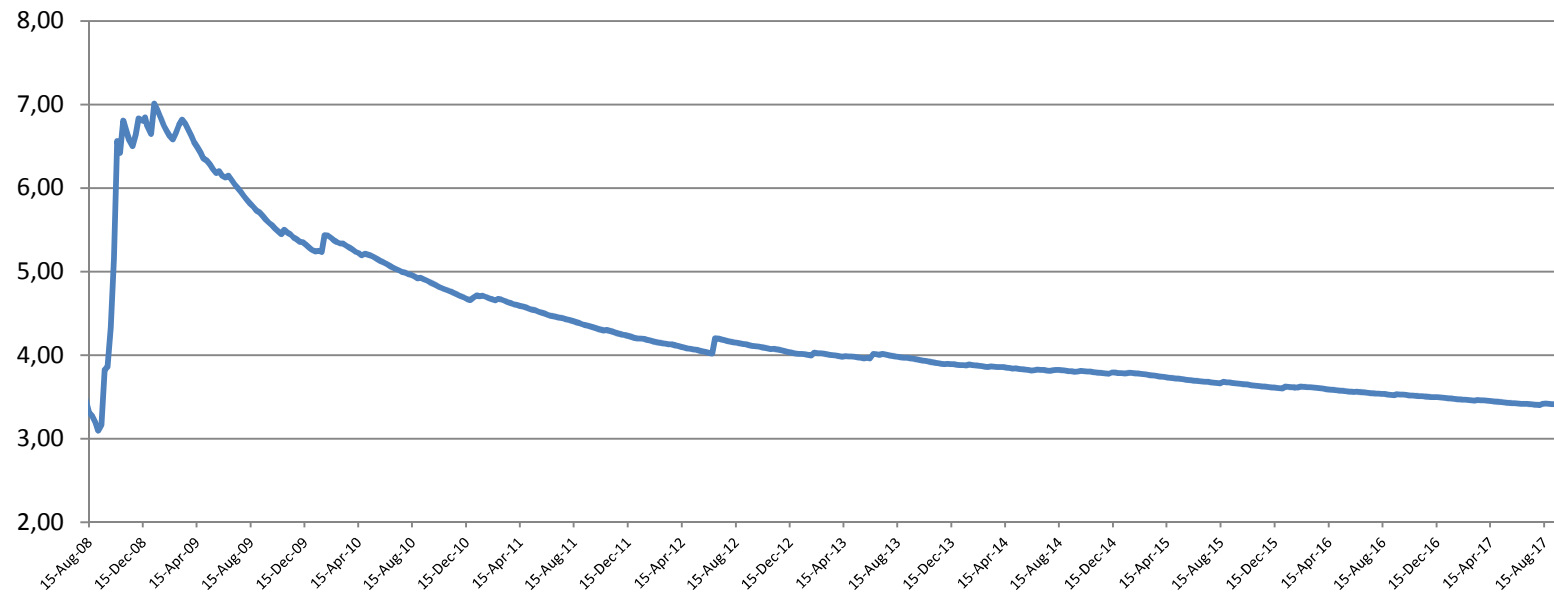
SX5T = Indice Actions zone euro

Un fonds à faible volatilité

Volatilité 2017: 2.10%

Volatilité historique: 3.40%

Historical Volatility (average)



2.1 Un processus d'investissement très spécifique

- Une optique de **court terme**
la durée moyenne de détention des positions est de 3 à 4 jours
plus courte est la durée de détention, plus grande est la décorrélation
- Un vrai long/short **fondé sur la surperformance**
A chaque instant, la partie Long du portefeuille est **entièrement constituée de valeurs en phase de surperformance**, la partie Short **de valeurs en phase de sous performance**.
- Deux systèmes quantitatifs fortement complémentaires sont utilisés: un système de monitoring des performances relatives, et un système basé sur l'analyse technique.
 - Chacun des systèmes est source de **performance**.
 - **Le premier modèle sélectionne les positions, le second les déboucle.**
 - La combinaison des 2 modèles, associée à une gestion des risques rigoureuse, produit une **volatilité structurellement faible**.

2.2 Processus d'investissement : Déterminer la surperformance

- Objectif :
 - **Sélectionner les positions « long » et « short »** en déterminant les valeurs en phase de surperformance et celles en phase de sous performance.
 - Générer des **positions équilibrées**.
- Des outils quantitatifs perfectionnés :
 - **Le Ratio** : il établit la valeur relative du titre, en divisant le cours du titre par l'indice.
 - **Le filtre numérique** : il détecte, en fonction de paramètres spécifiques à chaque valeur, les phases de sur performance, les phases neutres, les phases de sous performance.
 - **Les moyennes mobiles exponentielles** : elles valident les indications de sur ou sous performance en différenciant les tendances véritables des simples mouvements.

2.3 Processus d'investissement : L'analyse technique

- Analyse quotidienne des grands indices, des secteurs, des valeurs; ainsi que de différents marchés: matières premières, devises, taux.
- Mise en œuvre des moyens les plus sophistiqués de l'analyse technique : vagues d'Elliott, ratios de Fibonacci, trend lines, chandeliers japonais, oscillateurs MACD, RSI et Stochastics...
- 2 objectifs:
 - Déterminer le « range » de chaque position
 - **Optimiser les points d'entrée**
 - **Prédéfinir les points de sortie** (y compris Stop Loss), sans attendre le renversement de tendance, donc réduire la volatilité.
 - **Réorienter le biais directionnel** quand des points techniques majeurs sont atteints sur les indices.

3.1 Gestion des risques : la diversification

- Un univers de gestion diversifié :
 - 50 à 60 Mega Cap européennes représentant 16 secteurs
 - 20 à 25 positions en moyenne dans le portefeuille
- Une très grande liquidité :
 - La totalité des positions peut être coupée en quelques minutes.
- Les limites de concentration :
 - Position maximale par émetteur 10 %
 - Une position représente entre 3 % à 5% du portefeuille selon son Bêta (sizing en Bêta neutre)
 - 8 à 12 positions « long » et 8 à 12 « short ».
 - Exposition nette du fonds : le plus souvent autour de +/- 10%
 - Exposition brut du fonds : 80 à 100 % (pas d'effet levier)

3.2 Gestion des risques : La discipline de gestion

- Une discipline de gestion très rigoureuse :
 - **Niveau de stop loss prédéfini** par position et impératif : perte maximale par position 3 à 4%
 - Discipline de vente à cours atteints
 - Gestion rigoureuse des drawdown : réduction des positions dès que le drawdown atteint -1%
 - **Un objectif de volatilité de l'ordre de 2 à 3% maximum** : gestion de l'exposition nette et brute en fonction de cet objectif.

4.1 Une équipe expérimentée

- **Daniel Larroutou** : plus de 25 ans d'expérience des actions européennes
 - Président et fondateur d'Orchidée Finance
 - Responsable de l'activité gestion pour compte propre sur actions européennes d'ING de 2000 à 2006
 - Responsable de l'activité de trading à Paris de Du-Bouzet-BNP (4 ans) puis d'UBS (6 ans) et de Banque Paribas (3 ans).
 - Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques et licencié en droit privé.

- **Arnaud Sauvage** : Contrôleur des Risques
 - Responsable analyse technique et Trader actions Europe - Groupe Aurel-Leven de 2004 à 2008.
 - Analyste chez Société Générale (1 an), KBC Securities (4 ans)
 - Membre de l'Association Française d'Analyse Technique. Titulaire du Diplôme International d'analyse Technique et d'un DEA en Finance des marchés (Paris II)
 - Associé-Fondateur d'Orchidée Finance

Performance Orchidée I Long/Short

Perf. annualisée depuis création mai 2008	+3,47%
Performance depuis la création du fonds	+37,95%
Performance un an glissant	+3,19%
Volatilité 1 an glissant	2.11%
Ratio Sharpe 1 an	1,51
Performance 2017	+1,88%
Max. Drawdown (2017)	-1,43%

Données au 29/09/2017

Conclusion

- Le portefeuille est entièrement constitué, pour sa partie longue de valeurs en phase de surperformance, de valeurs en phase de sous performance pour sa partie Short.
- Ces phases de sur (ou sous) performance sont monitorées grâce à un ensemble d'indicateurs techniques et quantitatifs perfectionnés, spécifiques à chaque valeur.
- Reposant sur des outils quantitatifs de très court terme, le processus de gestion produit une performance décorrélée de l'évolution des indices.
- Faible volatilité et grande liquidité du fonds (VL journalière) accroissent la sécurité et le confort de l'investisseur.

Risques spécifiques

Risques spécifiques au processus de gestion

Le processus de gestion repose sur l'élaboration d'un modèle d'aide à la décision permettant d'identifier des signaux sur la base de résultats statistiques passés. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient, rien ne garantissant que les situations de marché passées se reproduisent à l'avenir.

Risque de perte en capital : L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être intégralement restitué.

Risque lié aux marchés d'actions : Ce risque dépend essentiellement des expositions nettes du FCP. Le FCP peut être exposé aux marchés d'actions, il est directement associé à l'évolution générale et aux aléas des marchés d'actions ainsi qu'à la performance sous-jacente de leurs composantes individuelles et sectorielles. La valeur liquidative du fonds peut donc baisser significativement. Le fonds pouvant avoir une exposition nette négative, sa valeur liquidative est susceptible de sous-performer voire de baisser dans un marché haussier. À l'inverse, du fait de son éventuelle exposition au-delà de l'actif net, le fonds est susceptible d'amplifier la baisse dans un marché baissier.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le fonds cherche à générer de la performance par des anticipations à la hausse ou à la baisse de l'évolution du cours des instruments composant son univers de gestion. Ces anticipations peuvent être erronées et conduire à une contreperformance provoquant une performance inférieure à l'objectif de gestion. En cas d'évolution défavorable de ces anticipations, (hausse des positions vendeuses et/ou baisse des positions acheteuses), la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.

Risque de crédit : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Ce risque mesure les pertes encourues par le FCP au titre des engagements contractés auprès d'une contrepartie défaillante. En particulier, le FCP aura recours aux Swaps sur actions et indices ainsi qu'aux CFD afin de mettre en œuvre sa stratégie.

Risque de taux : Les variations des marchés de taux peuvent entraîner des variations de l'actif pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du fonds : le fonds pouvant être composé jusqu'à 100% en supports de taux courts, la valeur liquidative peut baisser en cas de hausse des taux.

Risque de conflit d'intérêt

Le risque de conflit d'intérêt peut advenir en particulier lors de la conclusion d'opérations de cession ou d'acquisition temporaires de titres avec des contreparties liées au groupe auquel appartient la société de gestion. Le FCP n'est pas exposé à ce risque, la société de gestion ne réalisant aucune des opérations visées avec une contrepartie liée à son groupe.

Avertissement

Ce document d'information non contractuel est réservé à des investisseurs professionnels au sens du Règlement Général de l'AMF.

Une attention particulière a été portée quant à la nature claire et non trompeuse des informations fournies dans le présent document.

Les fonds présentés dans ce document ont été autorisés à la commercialisation en France. Aucune action n'a été entreprise pour permettre la commercialisation de ces fonds dans une quelconque autre juridiction dans laquelle une telle action serait nécessaire.

Les données chiffrées, commentaires et analyses présentés reflètent le sentiment de SAS Diamant Bleu Gestion sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour.

Du fait des risques d'ordre économique et boursier, il ne peut être donnée aucune assurance que les fonds présentés atteindront leurs objectifs. La valeur des parts peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Il appartient à chaque investisseur de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations qui lui ont été fournies, à sa propre analyse des risques, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés en la matière.

Le prospectus de l'OPCVM doit être portée à la connaissance du souscripteur potentiel préalablement à tout investissement. Comme toute la documentation réglementaire y afférent, ce document, qui comprend notamment la présentation des risques encourus, est disponible sur le site Internet de SAS Diamant Bleu Gestion (www.diamantbleugestion.com), ou sur simple demande auprès de notre service commercial.

SAS Diamant Bleu Gestion est une marque déposée. Ce document est la propriété de SAS Diamant Bleu Gestion. Toute utilisation de ce document non conforme à sa destination, toute diffusion totale ou partielle à des tiers est interdite, sauf accord exprès de SAS Diamant Bleu Gestion. La responsabilité de SAS Diamant Bleu Gestion, de ses filiales ou de ses préposés ne saurait être engagée du fait d'une utilisation, d'une diffusion totale ou partielle de ce document non conforme à sa destination. Toute reproduction totale ou partielle de ce document, des logos, des marques ou de tout élément figurant sur ce document est interdite sans autorisation préalable de SAS Diamant Bleu Gestion. De même, tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction partielle ou totale est interdit sans son consentement. La responsabilité de SAS Diamant Bleu Gestion, de ses filiales ou de ses préposés ne saurait être engagée du fait d'une utilisation de ce document non conforme à sa destination.